

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** EASY CUT PUMPSPRAY

· **UFI:** VVR0-V0NS-V005-Q8CA

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation industrielle des fluides de coupe

Utilisation professionnelle des fluides de coupe

Selon les scénarios d'exposition génériques de l'ATIEL / ATC sur l'utilisation des lubrifiants (V1.0, 07.01.2013)

Voir les détails des scénarios d'exposition en annexe.

· **Emploi de la substance / de la préparation**

Huile de coupe

Uniquement pour manipulation adéquate.

· 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

MOTOREX AG

Bern-Zürich-Strasse 31, Postfach

CH-4901 Langenthal

Tel. +41 (0)62 919 75 75

www.motorex.com

· **Représentatif unique en UE:**

MOTOREX GmbH, Industrie Schmiertechnik, Bismarckstrasse 28, D-69198 Schriesheim

· **Service chargé des renseignements:** msds@motorex.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

TOX Info Suisse

Freiestrasse 16

CH-8028 Zürich

info@toxinfo.ch

Tel. +41 44 251 51 51

CH-numéro d'urgence 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger** néant

· **Mention d'avertissement** néant

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques <2%

Hydrocarbures, C8-C9, isoalcanes

· **Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.04.2021

Numéro de version 3.1

Révision: 12.04.2021

Nom du produit: EASY CUT PUMPSPRAY

(suite de la page 1)

- **Conseils de prudence**
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **Indications complémentaires:**
Contient Alkyl Dithiophosphate. Peut produire une réaction allergique.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Préparations**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 64742-55-8 EINECS: 265-158-7 Numéro index: 649-468-00-3 Reg.nr.: 01-2119487077-29	distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités Asp. Tox. 1, H304	60-80%
Numéro CE: 927-241-2 Reg.nr.: 01-2119471843-32	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques <2% Asp. Tox. 1, H304; STOT SE 3, H336; Aquatic Chronic 3, H412	2,5-7,5%
Numéro CE: 932-020-9 Reg.nr.: 01-2119548395-31	Hydrocarbures, C8-C9, isoalcanes Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	≥1-<2,5%
	Alkyl Dithiophosphate Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 4, H413	≥0,25-<1%
CAS: 68584-23-6 EINECS: 271-529-4 Reg.nr.: 01-2119492627-25	Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts Skin Sens. 1, H317	≥0,25-<1%

- **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**

hydrocarbures aliphatiques	≥5 - <15%
parfums	

- **Indications complémentaires:**

Note L : la classification comme cancérigène ne s'applique pas car le mélange (ou la substance) contient moins de 3% d'extrait de diméthyl sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Enlever les résidus au savon et à l'eau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir. Ne pas donner des agents stimulant la résorption.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.04.2021

Numéro de version 3.1

Révision: 12.04.2021

Nom du produit: EASY CUT PUMPSPRAY

(suite de la page 2)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
NE PAS UTILISER DE JET D'EAU.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**
En cas de feu des oxydes de carbone, de soufre et d'azote peuvent se former .
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas chauffer au-dessus du point d'éclair.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Température de stockage recommandée (deg.C): 20°C - 30°C
Stocker fermé les récipients et protéger contre pluie, poussière, chaleur et d'autres influences atmosphériques.
- **Classe de stockage:** 10

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.04.2021

Numéro de version 3.1

Révision: 12.04.2021

Nom du produit: EASY CUT PUMPSPRAY

(suite de la page 3)
 · **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
 Sans autre indication, voir rubrique 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
 Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL
64742-55-8 distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Dermique	DNEL / Workers / Local Effects / Long-term	1 mg/kg/8h (ouvrier)
Inhalatoire	DNEL	2,7-5,4 mg/m ³ /8h (ouvrier)
	DNEL	1,2 mg/m ³ /24h (consommateur)

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycliques, aromatiques <2%

Oral	DNEL/general population/Systemic effects/Long-term	125 mg/kg/24h (consommateur)
Dermique	DNEL / Workers / Systemic effects / Long-term	208 mg/kg/24h (ouvrier)
	DNEL/general population/Systemic effects/Long-term	125 mg/kg/24h (consommateur)
Inhalatoire	DNEL / Workers / Systemic effects / Long-term	871 mg/m ³ (ouvrier)
	DNEL/general population/Systemic effects/Long-term	185 mg/m ³ (consommateur)

68584-23-6 Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts

Oral	DNEL/general population/Systemic effects/Long-term	0,8333 mg/kg/24h (consommateur)
Dermique	DNEL / Workers / Systemic effects / Long-term	3,33 mg/kg/24h (ouvrier)
	DNEL/general population/Systemic effects/Long-term	1,667 mg/kg/24h (consommateur)
	DNEL/general population/Local effects/Long-term	0,513 mg/cm ² (consommateur)
Inhalatoire	DNEL / Workers / Systemic effects / Long-term	2,9 mg/m ³ (consommateur)
		11,75 mg/m ³ (ouvrier)
	DNEL / Workers / Local Effects / Long-term	1,03 mg/m ³ (ouvrier)

· PNEC
64742-55-8 distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Oral	PNEC / Predators / Secondary poisoning	9,33 mg/kg food (Empoisonnement secondaire (prédateurs))
------	--	--

68584-23-6 Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts

Oral	PNEC / Predators / Secondary poisoning	16,667 mg/kg food (Empoisonnement secondaire (prédateurs))
	PNEC / Aquatic organisms / Freshwater	1 mg/l (organismes aquatiques)
	PNEC / Aquatic organisms / Marine water	1 mg/l (organismes aquatiques)

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.04.2021

Numéro de version 3.1

Révision: 12.04.2021

Nom du produit: EASY CUT PUMPSPRAY

(suite de la page 4)

PNEC/Aquatic organisms/Sewage treatment plant/STP	1.000 mg/l (organismes aquatiques)
PNEC / Aquatic organisms / Sediment (freshwater)	226.000.000 mg/kg (organismes aquatiques)
PNEC / Aquatic organisms / Sediment (marine water)	226.000.000 mg/kg (organismes aquatiques)
PNEC / Terrestrial organism / Soil	271.000 mg/kg (organismes terrestres)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
Equipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection respiratoire en cas de formation d'aérosol ou de brouillard: utiliser un masque avec un filtre de type A2, A2 / P2 ou ABEK.

Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales
Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	jaune - marron
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair 75 °C

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

Température de décomposition: Non déterminé.

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.04.2021

Numéro de version 3.1

Révision: 12.04.2021

Nom du produit: EASY CUT PUMPSPRAY

(suite de la page 5)

· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion: Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité à 20 °C:	0,873 g/cm ³ (ASTM D 4052)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	15,4 mm ² /s @ 40 °C (DIN 51562-1)
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64742-55-8 distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Oral	LD50	5.000 mg/kg (rat)
	LOAEL	125 mg/kg/24h (rat)
Dermique	LD50	2.000-5.000 mg/kg (lapin)
	NOAEL	150 mg/kg/24h (souris)
		30-2.000 mg/kg/24h (rat)
		1.000 mg/kg/24h (lapin)
Inhalatoire	LOAEL	100 mg/kg/24h (souris)
	LC50 / 4h	2,18-5,53 mg/l (rat)
	NOEL	220 mg/m ³ (rat)
	NOAEL	980 mg/m ³ (rat)

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycliques, aromatiques <2%

Oral	LD50	5.000-15.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------------

(suite page 7)

-CH/FR-

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.04.2021

Numéro de version 3.1

Révision: 12.04.2021

Nom du produit: EASY CUT PUMPSPRAY

(suite de la page 6)

Dermique	NOAEL	1.000-5.000 mg/kg/24h (rat)
	LD50	2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire		3.160-5.000 mg/kg (lapin)
	LC50 / 4h	4,951-9,3 mg/l (rat)
	LC50 / 8h	41-4.467 ppm (rat)
	LC50 / 8h	5 mg/l (rat)
	NOAEL	200 ppm (rat)
	NOAEC	275-10.400 mg/m ³ (rat)

68584-23-6 Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts

Oral	LD50	16.000 mg/kg (rat)
	NOAEL	500 mg/kg/24h (rat)
Dermique	LD50	4.000-5.000 mg/kg (lapin)
	NOAEL	1.000 mg/kg/24h (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	1,9 mg/l (rat)
	NOAEL	50 mg/m ³ (rat)

Effet primaire d'irritation:
Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Toxicité aquatique:
64742-55-8 distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

LL50	10.000 mg/l/96h (Invertébrés aquatiques)
	100 mg/l/96h (poisson)
	>100 mg/l/96h (Pimephales promelas) (OECD 203)
LL50	10.000 mg/l/72h (Invertébrés aquatiques)
LL50	10.000 mg/l/48h (Invertébrés aquatiques)
EL50	10.000 mg/l/48h (Invertébrés aquatiques)
NOEL	>100 mg/l/72h (Pseudokirchnerella subcapitata) (OECD 201)
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcanes, cycliques, aromatiques <2%	
LL50	10-30 mg/l/96h (poisson)

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.04.2021

Numéro de version 3.1

Révision: 12.04.2021

Nom du produit: EASY CUT PUMPSPRAY

(suite de la page 7)

LL50	10-30 mg/l/72h (poisson)
LL50	100 mg/l/48h (poisson)
LL50	100 mg/l/24h (poisson)
LL0	10 mg/l/96h (Invertébrés aquatiques)
	1 mg/l/96h (poisson)
EL50	22-46 mg/l/48h (Invertébrés aquatiques)
	1.000 mg/l/48h (algae / cyanobacteria)
EL50	100 mg/l/24h (Invertébrés aquatiques)
	1.000 mg/l/24h (algae / cyanobacteria)
EL50	1.000 mg/l/72h (algae / cyanobacteria)
EL0	10 mg/l/48h (Invertébrés aquatiques)
NOELR	0,182 mg/l/28d (poisson)
NOELR	0,317 mg/l/21d (Invertébrés aquatiques)
NOELR	1.000 mg/l/72h (algae / cyanobacteria)
68584-23-6 Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts	
EC50	10.000 mg/l/3h (microorganisms)
EC50	1.000 mg/l/96h (algae / cyanobacteria)
EC50	1.000 mg/l/72h (algae / cyanobacteria)
NOEC	1.000 mg/l/72h (algae / cyanobacteria)
NOEC	1.000 mg/l/96h (algae / cyanobacteria)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

64742-55-8 distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

coefficient de partage >3,5 [---] (log Kow) (Bioaccumulation)

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcane, isoalcane, cycliques, aromatiques <2%

Biodégradabilité >80 % (28d) (Biodégradabilité) (OECD 301 F)

68584-23-6 Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts

Biodégradabilité 8,6 % (28d) (Biodégradabilité) (OECD 301 D)

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Classe de danger pour l'eau 2 (selon l'annexe 1 AWSV): dangerosité significative pour l'eau

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Pour le recyclage, s'adresser aux dépôts de déchets.

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.04.2021

Numéro de version 3.1

Révision: 12.04.2021

Nom du produit: EASY CUT PUMPSPRAY

(suite de la page 8)

· Catalogue européen des déchets

12 01 07*	huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (pas sous forme d'émulsions ou de solutions)
-----------	--

· Emballages non nettoyés:
· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU
· ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA
· Classe néant

· 14.4 Groupe d'emballage
· ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement:
· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

· Directive 2012/18/UE
· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A

(suite page 10)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.04.2021

Numéro de version 3.1

Révision: 12.04.2021

Nom du produit: EASY CUT PUMPSPRAY

(suite de la page 9)

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. La classification du mélange a été effectuée par calcul conformément aux règles énoncées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008.

Aucune instruction spéciale de formation pour assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement n'est requise.

- **exigence de pureté**

- **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

- **Service établissant la fiche technique:** Abteilung Produktsicherheit

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Annexe: Scénario d'exposition 1

- **Désignation brève du scénario d'exposition** Utilisation industrielle des fluides de coupe

- **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

- **Catégorie du produit**

PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

PC25 Fluides pour le travail des métaux

- **Catégorie du procédé**

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

(suite page 11)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.04.2021

Numéro de version 3.1

Révision: 12.04.2021

Nom du produit: EASY CUT PUMPSPRAY

- (suite de la page 10)
- PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 - PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal
 - PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
 - **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 - ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 - **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
 - Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
 - **Conditions d'utilisation**
 - **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.
 - **Paramètres physiques**
 - **Etat physique** Liquide
 - **Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.
 - **Autres conditions d'utilisation**
 - **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
 - Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
 - Pas nécessaire.
 - **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
 - N'est pas applicable.
 - **Mesures de gestion des risques**
 - **Protection du travailleur**
 - **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Mesures techniques de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Mesures personnelles de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Mesures pour la protection du consommateur** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Mesures de protection de l'environnement**
 - **Air** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Eau** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
 - **Procédés d'élimination** Eliminer les restes du produit avec les ordures ménagères.
 - **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale
 - **Estimation de l'exposition**
 - **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
 - **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Annexe: Scénario d'exposition 2

- **Désignation brève du scénario d'exposition** Utilisation professionnelle des fluides de coupe
- **Secteur d'utilisation**
- SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit**
- PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- PC25 Fluides pour le travail des métaux
- **Catégorie du procédé**
- PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
- PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
- PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
- PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal
- PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée

(suite page 12)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.04.2021

Numéro de version 3.1

Révision: 12.04.2021

Nom du produit: EASY CUT PUMPSPRAY

(suite de la page 11)

- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
- **Conditions d'utilisation**
- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.
- **Paramètres physiques**
- **Etat physique** Liquide
- **Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.
- **Autres conditions d'utilisation**
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
Pas nécessaire.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
N'est pas applicable.
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
- **Mesures de protection organisationnelles** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Mesures techniques de protection** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Mesures personnelles de protection** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Mesures pour la protection du consommateur** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Air** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Eau** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Mesures pour l'élimination** *S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.*
- **Procédés d'élimination** *Éliminer les restes du produit avec les ordures ménagères.*
- **Type du déchet** *Conteneur partiellement vide et sale*
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** *N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.*
- **Guide pour l'utilisateur en aval** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

CH/FR